

NORME PROFESSIONNELLE

**REMBOURREUR INDUSTRIEL
OU
REMBOURREUSE INDUSTRIELLE**

**Cette norme professionnelle a été approuvée
par la Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
le 13 octobre 2005**

La présente norme professionnelle a été produite par le Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine, grâce au soutien technique et financier d'Emploi-Québec.



Responsabilité du projet CSMO

M. Christian Galarneau

Coordonnateur

Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine

Coordination du projet

M. Ghislain Royer

Chargé de projet

CEMEQ International

Recherche et rédaction

M^{me} Valérie Pépin

Conseillère en développement de programmes de formation

Conseils techniques

M^{me} Julie Houle

Conseillère technique

Révision

M^{me} Marie-Hélène de la Chevrotière

Collaboration d'Emploi-Québec

M^{me} Suzèle Bordeleau

DDCMT

Conseillère

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	1
LE MÉTIER DE REMBOURREUR INDUSTRIEL OU DE REMBOURREUSE INDUSTRIELLE.....	3
Contexte d'exercice du métier	3
DÉFINITION DU MÉTIER.....	5
ÉLABORATION DE LA NORME PROFESSIONNELLE	6
Méthode de suivie	6
Validation du profil de compétences.....	6
Consensus sectoriel sur la norme professionnelle	7
DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES.....	8
DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE	15

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier d'une façon particulière les personnes, les entreprises et les organismes qui ont participé à l'élaboration et à la validation de la présente norme professionnelle en remboursement industriel.

M. Michel Bienvenue
M. Luc Fernandez
Berkline
Anjou

M. Pierre Beaudet
M. Sylvain Lagacé
Sofas International division de Shermag
Saint-Léonard

M. Claude Laurier
Formirama
Montréal

M. Valmont Larochelle
Ameublement Renaissance
Vimont

M^{me} Caroline Savoy
Rodi Design
Longueuil

M. Daniel Latreille
SCEP-145
Berkline inc.

M. Steeve Major
SCEP-145
Meubles Jaymar

M^{me} Lise Pouliot
CSD
Shermag

M. Gerry Fisher
Meubles Lorenz
Montréal

M^{me} Martine Lévesque
M. Joe Caporicci
National Woodcraft
Montréal

M^{me} Monique Bastien
Meubles Jaymar
Terrebonne

M. Denis Héту
M. Éric Berarducci
Meubles Reno
Charlemagne

M. Claude Simoneau
Meubles Claude Simoneau
Saint-Pierre de Montmagny

M. Pierre Cadieux
SCEP-145
Berkline inc.

M. Alain Rector
SCEP-145
Meubles Jaymar

Nous voulons également remercier les entreprises qui ont validé la norme professionnelle en rembourrage industriel, à partir d'un sondage téléphonique qu'a fait le Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine.

Dutailier International

Foliot

Le Meuble Villageois

Les Industries Rouillard

Matelas Confort

LE MÉTIER DE REMBOURREUR INDUSTRIEL OU DE REMBOURREUSE INDUSTRIELLE

La mission principale du Comité sectoriel de main-d'œuvre (CSMO) des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine est de favoriser le développement et le perfectionnement de la main-d'œuvre de ces industries.

Les entreprises recrutant des rembourreurs industriels ou des rembourreuses industrielles éprouvent des difficultés. Conséquemment, la main-d'œuvre qualifiée se raréfie. Pour pallier la situation et afin d'assurer la transmission des compétences, les entreprises forment, sur les lieux mêmes du travail, au fur et à mesure que les diverses tâches se présentent, le personnel qu'elles emploient.

Lors d'une réunion du Comité tenue en novembre 2003, les membres ont convenu d'entreprendre des démarches pour demander à Emploi-Québec de revoir le Régime de qualification afin de l'adapter au Programme d'apprentissage en milieu de travail.

La présente norme professionnelle s'inscrit donc dans la volonté des partenaires de l'industrie d'offrir, aux manufacturiers et aux travailleurs et travailleuses du secteur, des outils qui faciliteront davantage la reconnaissance des compétences acquises en milieu de travail et permettront de mieux structurer l'accroissement des connaissances dans ce métier. Ainsi, le comité sectoriel de main-d'œuvre joint ses efforts à ceux d'Emploi-Québec pour faire du Programme d'apprentissage en milieu de travail un moyen d'assurer l'apprentissage tout au long de la vie.

Contexte d'exercice du métier

Les activités professionnelles en rembourrage peuvent s'exercer au sein d'une entreprise corporative, à propriétaire unique ou à propriétaires associés à d'autres partenaires. Ces entreprises peuvent faire de la sous-traitance auprès d'autres entreprises.

L'entreprise, pour laquelle travaillent les rembourreurs industriels ou les rembourreuses industrielles, fabrique des produits en série ou sur commande. Le procédé de fabrication se caractérise par la présence d'un mode de production reposant sur une spécialisation du travail. Ainsi, la production de meubles rembourrés s'effectue dans un univers où sont présents des métiers associés à la préparation des bâtis, à la taille des tissus, à la couture et au rembourrage du meuble. Conséquemment, très peu d'entreprises exigent du personnel qu'elles emploient des compétences pour manœuvrer des machines à bois, tailler des tissus et coudre le matériel.

Le travail du rembourreur industriel ou de la rembourreuse industrielle s'inscrit dans un mode de production sérielle. En très grande majorité, les entreprises ont un mode d'organisation du travail structuré par service exclusivement. En amont dans l'organisation du travail, le rembourreur industriel ou la rembourreuse industrielle exerce son métier après que le meuble a reçu une préparation par des assembleurs de bâtis, des tailleurs et des couturiers. Cela exclut donc les entreprises de fabrication d'accessoires rembourrés de véhicules motorisés, les entreprises de fabrication de sommiers et de matelas ainsi que les entreprises de regarnissage de meubles artisanaux.

De façon générale, en ce qui concerne le service du rembourrage, chaque personne exerce son travail à un poste fixe et accomplit une étape du rembourrage du meuble. Il s'agit d'une chaîne de production, car le meuble évolue d'un poste de travail au suivant. En bout de ligne, le produit final est le fruit d'un travail en continu, qui nécessite généralement les compétences de plusieurs employés et employées.

Relativement aux habiletés de base, les personnes qui exercent ce métier doivent : avoir une rapidité d'exécution, une excellente dextérité et un sens de l'observation développé; savoir lire; être ouvertes à un apprentissage rapide en milieu de travail et à de nouvelles façons de procéder.

Parmi les entreprises rencontrées, 50 p. 100 avaient du personnel représenté par un syndicat. Par ailleurs, les emplois de rembourreur industriel ou de rembourreuse industrielle sont majoritairement à temps plein. Selon les entreprises interrogées, le tarif des personnes nouvellement embauchées se situe entre 9,00 et 18,00 \$ l'heure, en fonction de leur expérience. Le salaire minimum moyen se situe aux environs de 10,74 \$ l'heure, tandis que le salaire maximum moyen est de 14,15 \$ l'heure. Certaines entreprises offrent des bonis au rendement. L'importance du salaire ne semble pas liée à la taille de l'entreprise.

Selon le relevé *Personnes en emploi et salaires par profession en 2004* d'Emploi-Québec (2005), il y avait 1 900 personnes en emploi, en 2004, qui travaillaient comme rembourreur ou comme rembourreuse, en excluant les travailleurs indépendants et les travailleuses indépendantes.

DÉFINITION DU MÉTIER

Le métier que nous présentons dans la présente norme professionnelle est celui de rembourreur industriel ou de rembourreuse industrielle. Cela exclut donc les entreprises de fabrication d'accessoires rembourrés de véhicules motorisés, les entreprises de fabrication de sommiers et de matelas ainsi que les entreprises de regarnissage de meubles artisanaux.

Le rembourreur industriel ou la rembourreuse industrielle exerce comme principales fonctions : le garnissage, l'assemblage de composants rembourrés et la finition des articles rembourrés. Son travail peut également comprendre, en tant que fonction complémentaire, le régarnissage d'un meuble à rembourrer.

La définition du métier suppose donc que le rembourreur industriel ou la rembourreuse industrielle puisse : différencier les matériaux de recouvrement; utiliser les outils de rembourrage; appliquer les règles de santé et de sécurité; appliquer les règles du contrôle de la qualité; s'approprier les étapes de production; effectuer le garnissage d'un meuble rembourré; effectuer la finition d'un meuble rembourré. De plus, dans certaines entreprises, le rembourreur industriel ou la rembourreuse industrielle doit savoir faire la distinction entre les divers matériaux de bourre et effectuer le régarnissage d'un meuble à rembourrer.

En industrie, le rembourreur ou la rembourreuse exerce son métier après que le meuble a reçu une préparation par des assembleurs et des assembleuses de bâtis, des tailleurs et des tailleuses, de même que des couturiers et des couturières.

ÉLABORATION DE LA NORME PROFESSIONNELLE

Méthode suivie

Les travaux qui ont permis d'établir la norme professionnelle ont été menés de concert avec des entreprises du secteur et des spécialistes du métier dans un contexte d'approche par compétences. Dans un premier temps, une analyse de la documentation disponible a été faite. Par la suite, une ébauche de la définition du métier et des tâches du rembourreur ou de la rembourreuse a été produite, puis soumise, le 6 mai 2004, aux personnes représentant les entreprises (patrons, contremaîtres, employés, selon le cas). À cette rencontre étaient présentes **trois personnes représentant l'entreprise et une personne considérée comme spécialiste de contenu**. À la suite des commentaires recueillis, **neuf visites d'entreprises** ont été faites afin de compléter l'analyse du métier. Cela nous a amenés à produire une matrice des compétences et à déterminer les tâches et les activités relatives au métier.

Une deuxième rencontre de validation a été tenue le 22 juin 2004, à laquelle étaient présentes **cinq personnes représentant l'entreprise et une personne considérée comme spécialiste de contenu**. Cette rencontre nous a permis de valider la matrice des compétences et de préciser les tâches ainsi que les opérations relatives au métier de rembourreur industriel ou de rembourreuse industrielle.

Par la suite, les travaux se sont déroulés sur le terrain afin de terminer la description générale de chacune des compétences. Les entreprises ont encore été mises à contribution afin de nous aider à déterminer tous les éléments des compétences essentielles du métier, de même que ceux des compétences complémentaires.

Validation du profil de compétences

Les entreprises, les spécialistes du métier et les personnes qui représentaient les syndicats ont été appelés à se prononcer sur la validation du profil de compétences. Trois de ces rencontres de validation ont été tenues en grand groupe, alors que d'autres validations ont été faites lors de rencontres individuelles par la conseillère en développement de programme, par l'envoi de documents ou par des appels téléphoniques. Les entreprises qui ont participé à la validation étaient de tailles variées et elles provenaient principalement de la grande région de Montréal, où sont concentrées les entreprises de rembourrage industriel.

Neuf entreprises et une personne considérée comme spécialiste de contenu ont collaboré à la description et à la validation des compétences du rembourreur industriel ou de la rembourreuse industrielle. De plus, en vue de valider le profil de compétences, le comité sectoriel a fait un sondage téléphonique auprès de **cinq entreprises** en rembourrage industriel.

Représentants syndicaux

Le 8 mars 2005, le comité sectoriel a également tenu une rencontre de validation avec les représentants syndicaux du secteur rembourrage. Y étaient présentes **cinq personnes représentant** deux syndicats, soit le SCEP-145 et la CSD.

Consensus sectoriel sur la norme professionnelle

Les entreprises jointes et les personnes qui représentaient les syndicats nous ont confirmé que la norme professionnelle en regard des compétences essentielles et de la compétence complémentaire est conforme au métier de rembourreur industriel ou de rembourreuse industrielle. L'ensemble de ces personnes agrée la présente norme professionnelle.

C'est à partir de ce large consensus que le Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine vous présente la norme professionnelle pour le métier de rembourreur industriel ou de rembourreuse industrielle. Ce comité considère que les compétences suivantes sont essentielles à l'exercice du métier précité :

1. s'approprier les étapes de la production;
2. effectuer le garnissage d'un meuble rembourré;
3. effectuer la finition d'un meuble rembourré.

Ce même comité considère que la compétence suivante est complémentaire à l'exercice du métier de rembourreur industriel ou de rembourreuse industrielle :

4. effectuer le pré-garnissage d'un meuble à rembourrer.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES

MÉTIER : Rembourreur industriel ou rembourreuse industrielle		Code CNP : 7341
Compétence 1 : Être capable de s'approprier les étapes de production.		
Contexte de réalisation :		
<ul style="list-style-type: none"> • À partir d'instructions et de commentaires d'un supérieur ou d'une supérieure ou encore d'un compagnon ou d'une compagne. • À l'aide de la documentation pertinente. • Sur la base d'un environnement de travail ouvert à l'échange de vues et au partage de connaissances. • Sur la base d'un travail d'équipe. • En respectant les critères de qualité. • En respectant les règles de santé et de sécurité. 		
Éléments de la compétence	Critères de performance	
Être en mesure de :		
1.1 Reconnaître les activités de conception de meubles. <ul style="list-style-type: none"> • Visualiser le procédé de fabrication à travers les diverses unités de l'entreprise. • Reconnaître les étapes de conception du meuble. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation juste de la terminologie. • Connaissance exacte du procédé de fabrication d'un meuble. • Détermination juste des étapes de conception de meuble. 	
1.2 Lier entre elles les différentes étapes de production. <ul style="list-style-type: none"> • Saisir la logique de la séquence de production. • Comprendre l'impact, sur les étapes de production subséquentes, de la qualité du travail accompli. 	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension exacte de la logique de la séquence de production. • Compréhension juste de l'importance à accorder à la qualité du produit à chaque étape de la production. 	
1.3 Connaître les normes de qualité de l'entreprise. <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les principaux éléments influant sur la qualité de fabrication d'un meuble. • Consulter les feuilles de spécifications afin de connaître les normes de qualité à respecter. 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des éléments qui influent sur la qualité de fabrication d'un meuble. • Interprétation juste des exigences du client ou de la cliente en fonction du produit. 	

MÉTIER : Rembourseur industriel ou rembourreuse industrielle**Code CNP : 7341****Compétence 2 : Être capable d'effectuer le garnissage d'un meuble rembourré.****Contexte de réalisation :**

- À partir d'instructions.
- À partir de la documentation pertinente ou d'une fiche technique.
- À l'aide des outils requis.
- À partir d'un bâti garni de suspension (ressorts, sangles).
- À partir des matériaux pour le garnissage et des housses confectionnées.
- En se souciant de l'économie des matériaux.
- En respectant les délais établis par l'entreprise.
- En respectant les critères de qualité.
- En respectant les règles de santé et de sécurité.

Éléments de la compétence	Critères de performance
Être en mesure de : 2.1 Différencier les matériaux de recouvrement selon leur catégorie. <ul style="list-style-type: none">• Différencier les matières textiles.• Différencier les cuirs.	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation juste de la terminologie.• Distinction exacte des diverses catégories de matériaux de recouvrement.• Reconnaissance correcte des caractéristiques des matériaux.
2.2 Planifier le travail. <ul style="list-style-type: none">• Interpréter la fiche technique.• Prendre connaissance de la distribution des tâches en lien avec le produit à fabriquer.• Vérifier la disponibilité de l'outillage et des matériaux.• Déterminer la technique de garnissage à utiliser.	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation juste de la terminologie.• Interprétation adéquate des directives et de la fiche technique.• Vérification appropriée de l'outillage et des matériaux.• Détermination juste de la technique de travail.
2.3 Faire l'évaluation de la qualité du meuble à garnir. <ul style="list-style-type: none">• Évaluer l'état et la qualité du produit dès son arrivée sur la table de travail.• Reconnaître les non-conformités que présente l'article rembourré.• Transmettre l'information au sujet d'une non-conformité, au besoin.	<ul style="list-style-type: none">• Appréciation juste de la qualité de la marchandise.• Mention pertinente des non-conformités.
2.4 Choisir les outils en fonction du travail à effectuer. <ul style="list-style-type: none">• Associer les outils aux divers travaux de rembourrage.	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation juste de la terminologie.• Sélection juste des outils à utiliser selon le travail à exécuter.

Compétence 2 : Être capable d'effectuer le garnissage d'un meuble rembourré.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>2.5 Maîtriser le fonctionnement des outils.</p> <ul style="list-style-type: none">• Comprendre le fonctionnement des outils.• Choisir les organes d'assemblage.• Employer les outils.• Reconnaître et signaler tout bris ou toute anomalie.	<ul style="list-style-type: none">• Compréhension juste du fonctionnement des outils.• Choix judicieux des organes d'assemblage utilisés.• Alimentation constante de l'outillage.• Port approprié de l'équipement de sécurité.• Manipulation adéquate et sécuritaire des outils.• Rapidité d'utilisation.• Signalement pertinent de tout bris ou de toute anomalie de l'outillage.
<p>2.6 Faire le garnissage par section ou en entier, s'il y a lieu.</p> <ul style="list-style-type: none">• Placer et fixer le matériau de recouvrement.• Couper le matériau de recouvrement excédentaire.• Dégarnir certaines parties du meuble, au besoin.	<ul style="list-style-type: none">• Autonomie dans les tâches à accomplir.• Conformité avec le devis ou la commande du client ou de la cliente.• Application des techniques appropriées, dans les délais établis par l'entreprise.• Manipulation convenable des matériaux.• Ajustement correct des coutures sur le bâti et sur le meuble.• Tension régulière et appropriée du matériel de recouvrement.• Plis symétriques.• Utilisation optimale des matériaux de garnissage.• Respect des délais établis par l'entreprise.
<p>2.7 Faire le garnissage avec une housse, s'il y a lieu.</p> <ul style="list-style-type: none">• Insérer et fixer la housse.• Couper le matériau de recouvrement excédentaire.• Dégarnir certaines parties du meuble, au besoin.	<ul style="list-style-type: none">• Autonomie dans les tâches à accomplir.• Conformité avec le devis ou la commande du client.• Application des techniques appropriées, dans les délais établis par l'entreprise.• Manipulation convenable des matériaux.• Ajustement correct des coutures sur le bâti et sur le meuble.• Tension régulière et appropriée du matériel de recouvrement.• Plis symétriques.• Utilisation optimale des matériaux de garnissage.

Compétence 2 : Être capable d'effectuer le garnissage d'un meuble rembourré.

Éléments de la compétence	Critères de performance
2.8 Contrôler la qualité. <ul style="list-style-type: none">• Évaluer l'état et la qualité du produit.• Transmettre l'information au sujet d'une non-conformité, au besoin.	<ul style="list-style-type: none">• Appréciation juste de la qualité de la marchandise.• Mention pertinente des non-conformités, s'il y a lieu.• Respect du processus de contrôle propre à l'entreprise.
2.9 Faire l'entretien du poste de travail. <ul style="list-style-type: none">• Nettoyer le poste de travail.• Ranger les outils et le poste de travail.	<ul style="list-style-type: none">• Méthode efficace de nettoyage du poste de travail.• Remisage sécuritaire de l'outillage.

MÉTIER : Rembourreur industriel ou rembourreuse industrielle

Code CNP : 7341

Compétence 3 : Être capable d'effectuer la finition d'un meuble rembourré.

Contexte de réalisation :

- À partir d'instructions.
- À partir de la documentation pertinente ou d'une fiche technique.
- À partir d'un article rembourré.
- À l'aide des outils requis.
- À partir de pièces de matériau de recouvrement et d'accessoires de finition.
- À partir de la quincaillerie et de mécanismes.
- En respectant les critères de qualité.
- En respectant les règles de santé et de sécurité.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>Être en mesure de :</p> <p>3.1 Faire l'installation des mécanismes.</p> <ul style="list-style-type: none">• Assembler le mécanisme.• Fixer le mécanisme au bâti.	<ul style="list-style-type: none">• Assemblage adéquat des mécanismes.• Fixation adéquate des mécanismes au meuble.
<p>3.2 Fixer les composants non rembourrés au meuble.</p> <ul style="list-style-type: none">• Fixer les matériaux à l'extérieur des accoudoirs.• Fixer les matériaux à l'arrière du dossier.	<ul style="list-style-type: none">• Fixation adéquate des composants non rembourrés au meuble.
<p>3.3 Faire l'installation des éléments de finition.</p> <ul style="list-style-type: none">• Fixer les accoudoirs.• Poser les appliques, les garnitures, la toile de protection, les pattes.• Mettre en place les coussins.	<ul style="list-style-type: none">• Fixation adéquate des accoudoirs.• Respect des couleurs et des quantités des accessoires utilisés.• Tension régulière et appropriée des garnitures et de la toile de protection.• Placement correct des appliques, des pattes et des coussins.

Compétence 3 : Être capable d'effectuer la finition d'un meuble rembourré.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>3.4 Faire l'inspection du produit.</p> <ul style="list-style-type: none">• Vérifier la conformité du meuble avec la commande.• Vérifier l'étiquette d'identification du produit.• Vérifier le bâti, le taillage, les coutures, les composants rembourrés du meuble, le fonctionnement des mécanismes, le matériau de recouvrement, les éléments de finition.• Signaler les non-conformités remarquées.	<ul style="list-style-type: none">• Conformité des caractéristiques du meuble avec la commande.• Conformité de l'étiquette d'identification du meuble avec le meuble lui-même.• Inspection complète du produit.• Appréciation juste de la qualité de la marchandise.• Justesse de l'information transmise au sujet de la nature de la non-conformité.
<p>3.5 Choisir et appliquer les techniques de nettoyage, s'il y a lieu.</p> <ul style="list-style-type: none">• Connaître les produits de nettoyage.• Associer les techniques de nettoyage au matériau de recouvrement à détacher et aux types de taches.• Employer les techniques de nettoyage.	<ul style="list-style-type: none">• Connaissance précise des produits de nettoyage.• Sélection juste des produits et des techniques de nettoyage selon le matériau de recouvrement à détacher et la nature de la tache.• Application correcte des techniques de nettoyage.• Nettoyage correct des matériaux, au besoin.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA COMPÉTENCE COMPLÉMENTAIRE

MÉTIER : Rembourreur industriel ou rembourreuse industrielle

Code CNP : 7341

Compétence complémentaire 4 : Être capable d'effectuer le prégarnissage d'un meuble à rembourrer.

Contexte de réalisation :

- À partir d'instructions.
- À partir de la documentation pertinente ou d'une fiche technique.
- À partir d'un bâti.
- À partir de cartons, de feutres et de bourre de protection.
- À l'aide des outils requis.
- En se souciant de l'économie des matériaux.
- En respectant les règles de santé et de sécurité.
- En respectant les critères de qualité.

Éléments de la compétence	Critères de performance
Être en mesure de :	
4.1 Reconnaître les matériaux de bourre.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation juste de la terminologie. • Identification correcte des différents matériaux de bourre.
4.2 Reconnaître les fonctions des matériaux de bourre. <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître le rôle des matériaux de bourre. • Reconnaître les critères de sélection du type de matériau de bourre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance précise des rôles des matériaux de bourre. • Reconnaissance exacte des critères de sélection du type de matériau de bourre.
4.3 Faire l'entretien du poste de travail. <ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer le poste de travail. • Ranger les outils et le poste de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • Méthode efficace de nettoyage du poste de travail. • Remisage sécuritaire de l'outillage.

Compétence complémentaire 4 : Être capable d'effectuer le pré-garnissage d'un meuble à rembourrer.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>4.4 Prendre connaissance du travail à accomplir, c'est-à-dire :</p> <ul style="list-style-type: none">• interpréter la fiche technique;• prendre connaissance de la distribution des tâches en lien avec le produit à fabriquer;• vérifier la disponibilité de l'outillage et des matériaux.	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation juste de la terminologie.• Interprétation adéquate des directives et de la fiche technique.• Vérification appropriée de la disponibilité de l'outillage et des matériaux.
<p>4.5 Faire le pré-garnissage d'un meuble à rembourrer.</p> <ul style="list-style-type: none">• Poser et fixer le carton, le feutre, la bourre de protection sur le bâti.• Garnir les housses à l'aide de matériaux de bourre.	<ul style="list-style-type: none">• Utilisation optimale des matériaux de bourre.• Garnissage approprié des housses.• Fixation adéquate du carton et du feutre.• Fixation adéquate de la bourre de protection.• Placement régulier de la bourre.• Respect des délais établis par l'entreprise.
<p>4.6 Contrôler la qualité.</p> <ul style="list-style-type: none">• Évaluer l'état et la qualité du produit.• Transmettre l'information au sujet d'une non-conformité, au besoin.	<ul style="list-style-type: none">• Appréciation juste de la qualité de la marchandise.• Mention pertinente des non-conformités, s'il y a lieu.• Respect du processus de contrôle propre à l'entreprise.